



27 mai 2010

## **Conseil de surveillance de l'IEOM**

### **COMMUNIQUE**

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) s'est réuni le 27 mai 2010 à Nouméa sous la présidence de M. Didier BRUNEEL, représentant du gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves BARROUX, directeur général.

Le Conseil a procédé à un examen de la situation économique et monétaire dans les trois collectivités d'outre-mer du Pacifique ; il a procédé à une analyse de la situation des banques, de la distribution du crédit aux ménages et aux entreprises et de l'évolution du coût du crédit aux entreprises.

Un régime de réescompte simplifié a été mis en place pour les entreprises dont le CA est inférieur à 50 millions de francs CFP et n'ayant pas de difficultés de paiement avérées.

Au titre des activités de gestion, un compte-rendu de l'exécution budgétaire a été fait. Les comptes de l'IEOM pour l'exercice 2009, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil. Ils font apparaître un résultat net de 5,3 millions d'euros qui se compare à 8,9 millions d'euros en 2008.